

CRISE DU LOGEMENT, QUE FAIRE ?

Le 28^e rapport de la Fondation Abbé Pierre sur le mal logement rappelle que près de 15 millions de personnes sont menacées par la crise du logement, 4 millions en souffrent directement. En Bretagne, la situation se dégrade aussi. 1^{er} poste de dépense, le logement participe à l'étranglement financier que subissent nombre de ménages. Beaucoup ne peuvent plus se loger dans le parc privé.

Avec le durcissement de l'emprunt, la hausse des prix de l'immobilier, des loyers et des travaux, les pénuries, le ralentissement de la construction, c'est tout le secteur qui est confronté à une crise profonde à laquelle le gouvernement, après avoir mené une politique du logement antisociale, ne répond pas.

Animée par l'objectif de permettre à toutes et tous de se loger sur notre territoire dans de bonnes conditions, notre majorité a fait du logement une priorité.

Primo, en assurant une production élevée et qualitative de logements, dont une part importante de logements sociaux, avec BMH, afin de réduire les délais d'attente et garantir l'accès au logement pour toutes et tous. Toujours, en veillant à privilégier le renouvellement de la ville sur la ville. Ce sont notamment les opérations menées dans les quartiers de Bellevue & de Recouvrance.

Deuxio, en produisant une offre de logement diversifiée, répondant aux besoins spécifiques de tous les publics : jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, familles...

Tertio, en amplifiant le soutien aux travaux de rénovation que nécessite le parc privé brestois issu pour grande partie de l'après-guerre.

Dans le contexte actuel de forte tension du marché de l'immobilier, tout cela ne saurait se réaliser sans mobiliser les outils de régulation à notre disposition pour rompre les phénomènes de spéculation, de rente foncière et immobilière. A l'instar de la nouvelle Taxe sur Les Logements Vacants, une proposition de notre groupe, mise en œuvre à compter de cette année.

Le groupe des élues et élus communistes
Eric Guellec, Mathilde Maillard, Jacqueline Héré, Jean-Michel Le Lorc'h, Sandra Le Roux, Taran Marec, Anne-Catherine Cleuziou, Claudie Bournot-Gallou